

Dept. Public Works of N.B.

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 30 OCTOBRE, 1924

J. G. BOUCHER, rédacteur

ILS SONT ONZE !

L'OBTIENDRONT-ILS TOUS

Il y a promesse de mariage entre onze applicants du comté de Madawaska et la Commission des Liqueurs de la Province du Nouveau-Brunswick, si quelqu'un connaît quelques empêchements il doit les faire valoir immédiatement.

L'une des quelques clauses de l'Acte de Prohibition qui l'indifférence de nos administrateurs n'a pu encore faire disparaître, est celle qui oblige tous les vendeurs licenciés à renouveler leur permis de vente à chaque année, à la fin du mois d'octobre.

Les personnes qui désirent obtenir un tel permis doivent également faire application à l'inspecteur en chef de la Commission des Liqueurs selon l'Acte de Prohibition provincial. Celui-ci doit alors faire publier dans les journaux la liste des applicants, afin que ceux qui auraient des objections à la nomination d'un ou plusieurs des applicants, puissent les présenter. Si ces objections sont considérées d'une certaine valeur, le permis de vente sera alors refusé.

S'il faut en croire la rumeur, la loi de prohibition redeviendra en force le ou vers le premier jour de novembre. La date est bien choisie car pendant le mois de novembre l'Eglise nous demande de se souvenir de nos morts. La loi sera donc très sévère. Le commerce illicite des boissons alcooliques sera prohibé. Seuls les vendeurs licenciés pourront vendre des liqueurs enivrantes, pour fins médicales, sur prescriptions de médecins légalement reconnus. (Les charlatans et les sages-femmes sont exclus.) Les inspecteurs endosseront l'uniforme du devoir depuis longtemps relié avec les objets démodés. Et gare aux délinquants!

Les vendeurs enverront à chaque mois, à l'inspecteur en chef, les quelques prescriptions qu'ils auront remplies, lesquelles seront examinées et soigneusement compilées. Périodiquement, l'inspecteur en chef fera connaître par la voix des journaux la quantité de prescriptions remplies par chaque vendeur licencié dans chaque localité, et établira nettement l'adiminution constante des maladies qui nécessitent un traitement alcoolique, telles que l'ivrognerie aiguë, l'alcoolisme galopant, etc. Voilà ce que dame Rumeur nous promet.

Cependant, ceux qui sont dans le secret des dieux (quel digne nom pour des politiciens!) nous assurent, tout bas, que le gouvernement veut des profits, qu'il entend tirer de la vente des liqueurs tout le revenu possible. Pour cela, les vendeurs doivent vendre, vendre beaucoup: au verre, à la bouteille, au "cartoon", au baril, au char. Le magasin des vendeurs est transformé en bar, la position d'inspecteur devient une sinécure, les prescriptions sont des anti-quités, et l'ouvrier tout comme l'homme de bureau ou le professionnel, verse au vendeur, pour assouvir sa soif l'argent dont sa famille a besoin pour apaiser la faim. Le gouvernement veut des profits, il faut bien que tout aille ainsi.

Optimisme chez la première, pessimisme chez la seconde, ces deux rumeurs viennent en contradiction. Laquelle se réalisera? Si l'on examine la liste des applicants soumis à l'examen public, nous craignons que les optimistes soient déçus.

Il y a quatre ans, il n'y avait que trois vendeurs licenciés dans le comté de Madawaska. Depuis deux ans, nous en comptons cinq. Cette année, les applicants sont au nombre de onze. Obtiendront-ils tous un permis. Oui, si le gouvernement veut des profits; non, si nos administrateurs veulent être dignes de ce nom.

Membres du clergé, citoyens honnêtes, mères de famille chrétiennes, croyez-vous à la nécessité de onze dépôts de boissons enivrantes dans le comté de Madawaska? Médecins, croyez-vous que le nombre d'alcooliques et d'ivrognes a tellement augmenté depuis quatre ans qu'il faut presque quadrupler les licenciés? Croyez-vous à l'utilité d'une licence de vendeur dans les paroisses, surtout celles où il n'y a pas de médecins résidents? Si oui, laissez faire les événements, et dans quelques années chaque petit village aura ses bars ouverts à la jeunesse comme aux ivrognes avérés. Si non, faites valoir vos objections à qui de droit. Il est plus facile de prévenir les méfaits de l'alcool que de les enrayer.

LA CAMPAGNE AUX ETATS-UNIS

Elle tire à sa fin — Les élections le 14 novembre — Les vieux partis contre La Follette.

New York, 28.— La campagne électorale américaine en est rendue à son dernier tournant, et toutes les organisations multiplient leurs activités finales en faveur de leurs candidats respectifs. De partout on assure des désertions de démocrates et de républicains au profit des indépendants sous La Follette; il se pourrait que le congrès soit appelé à faire l'élection du président.

Ces dernières semaines John W. Davis, candidat démocrate à la présidence, Charles G. Dawes, candidat républicain à la vice-pré-

sidence, le sénateur La Follette, indépendant, ont distribué par tout leur pays leurs idées politiques. Le président Coolidge s'est contenté d'adresses à la parole à quelques reprises à Washington et il demeure silencieux presque tout le temps. Les vieux partis concentrent leurs activités contre La Follette, et ce dernier leur réplique qu'ils sont les meilleurs amis du capitalisme.

La campagne se fera dans l'est, toute cette semaine. Les candidats se préparent chacun de leur côté. La Follette à Maryland, N. Y.; Davis à Locust Valley, Coolidge est retenu à Washington par la mort de Wallace, ministre d'Agriculture.

LISEZ ET FAITES LIRE LE MADAWASKA

G. N. TRICOCHÉ

VARIETES

LES BANQUES COOPERATIVES DES SYNDICATS OUVRIERS AUX ETATS-UNIS

La lutte du capital et du travail, aux Etats-Unis, est entrée récemment dans une phase extrêmement intéressante par suite de la création, en rapide succession, de Coopérative Labor Banks possédées et administrées par des syndicats ouvriers.

Les banques coopérative ne sont pas chose nouvelle dans ce pays, quoique la coopération, on le sait, y soit assez peu développée comparativement à l'Europe. Mais, jusque dans ces derniers temps, aucune de ces institutions n'avait été ouverte par une labor union.

C'est le syndicat appelé Brotherhood of Locomotive Engineers qui a été le pionnier dans cette voie. Les deux principales raisons invoquées par lui sont, d'abord que le système actuel de banques est injuste, en ce sens que les déposants qui se permettent à l'établissement d'exister, ne reçoivent qu'un très faible intérêt pour leur argent — parfois rien du tout — tandis que le petit groupe d'actionnaires touche des dividendes de 6, 8, 10 et plus p. 100. Il est notoire que la majorité des grandes banques opèrent dans l'intérêt du fameux Money Trust de Wall Street, et au détriment des organisations de travailleurs. Secondement, le syndicat en question est dans une situation pécuniaire prospère et a effectué déjà des opérations financières si importantes qu'il est de taille à gérer une banque pour le bénéfice de ses membres.

Puisque la Banque du Syndicat des mécaniciens de locomotive a été la première, et est de beaucoup la plus puissante de celles ouvertes par les labor unions, nous devons lui consacrer quelques développements. Cet établissement fut organisé en vertu d'une charte accordée par le ministre des Finances, en novembre 1920. C'est une banque dite "nationale", membre du système des Federal Reserve Banks, au capital, payé d'avance par les souscripteurs, de 1 million de dollars. Son siège social est à Cleveland, Ohio, 51 p. 100 des actions émises à 110 dollars sont aux mains du syndicat; le reste, formant la minorité, est possédé individuellement par les membres de l'union. Il y a une réserve de 100,000 dollars. La limite inférieure des dépôts est de 1 dollar. La caractéristique la plus importante de la banque est que celle-ci limite à 10 p. 100 le dividende; tout bénéfice disponible supérieur à cette somme revient aux déposants, en plus des intérêts fixes touchés par ces derniers. Tout dépôt, du reste, si minime qu'il soit, produit des intérêts. L'institution s'occupe d'affaires de banque générales, dans un esprit modérément progressif. Sa division des fidéicommis (Trust Department) a été principalement organisée pour venir en aide aux veuves et parents des mécaniciens décédés en réglant les affaires de successions, etc. La banque s'intitule coopérative; toutefois, il est à remarquer qu'il lui manque une des caractéristiques habituelles de la coopération en la matière. En effet, le nombre des votes accordé à chaque actionnaire est proportionnel au nombre d'actions qu'il possède, alors que dans les banques coopératives ordinaires chaque possesseur d'actions n'a qu'un vote, quelle que soit la quantité de titre qu'il détienne. Par suite, le syndicat ouvrier en question, en tant que personne morale, en se réservant la majorité des actions a retenu le contrôle des opérations qu'aucune coalition de ses membres-actionnaires individuels ne peut lui disputer.

Comme nous le disions plus haut, la Banque des mécaniciens a été ouverte en novembre 1920. Depuis lors, ses progrès ont été rapides. Après une année d'exercice, un dividende de 6 p. 100 fut déclaré. Vraisemblablement, dans un but de réclame et bien que le montant des dividendes n'ait pas atteint 10 p. 100, une partie des bénéfices disponibles a été employée à constituer un versement de 1 p. 100 pour les déposants, ce qui a porté l'intérêt de ceux-ci à 5 p. 100. Au 31 décembre 1922, les dépôts montaient à 7,883,450 dollars; les surplus et profits à 194,690 dollars; les ressources disponibles à plus de 10 millions de dollars. En mai 1922, les dépôts ont monté à plus de douze millions, dont deux en comptes de chèques, et près de dix en comptes de caisse d'épargne, une augmentation d'environ quatre millions de dollars en six mois; et les ressources totales atteignent plus de 14 millions 1/2. Il y a sans dire que ce succès sans précédent aux Etats-Unis, obtenu par une institution ouvrière, a déconcerté les vieilles maisons financières américaines. Nous verrons plus loin qu'il a provoqué même un antagonisme, futile d'ailleurs. Un des points qui en ce moment, inquiètent le plus les établissements inféodés à Wall Street, c'est la pratique instituée par la Banque des mécaniciens de payer les intérêts sur les fonds déposés trente jours, alors qu'habituellement les intérêts ne sont déclarés que tous les semestres. Dans les milieux financiers, l'on considère cette innovation comme presque subversive!

Comme de juste, l'exemple du Syndicat des mécaniciens ne tarda pas à être suivi par certaines labor unions suffisamment prospères et que la réussite de l'établissement de Cleveland encouragea. Ce fut d'abord, en avril 1922, le Syndicat des ouvriers du vêtement (Amalgamated Clothing Workers of America), qui fonda à Chicago l'Amalgamated State Bank, au capital de 200,000 dollars, représenté par des actions de 150 dollars.

Les grandes lignes sont analogues à celles de la Banque des mécaniciens. A l'heure actuelle, on compte en tout neuf banques possédées par des syndicats ouvriers, et il va probablement s'en ouvrir plusieurs autres. Sur diverses de ces institutions, il est malaisé de se procurer des détails; le ministre du Travail lui-même à Washington, n'a pas de statistiques complètes.

A Saint Louis, le Syndicat des télégraphistes de chemins de fer a fondé une banque coopérative, au capital d'un demi-million, avec un surplus de 100,000 dollars. Cet établissement a été aidé sérieusement par le Syndicat des mécaniciens, lequel a aussi acquis 51 p. 100 des actions d'une autre banque ouvrière de Hammond, en Indiana, The Peopl's Bank. Il est à noter que cette dernière fut organisée, non par une labor union, mais par un groupe de syndicats. Tel est également le cas de la Federated Bank and Trust Co., instituée à Birmingham, Alabama, avec un capital de 500,000 dollars. Les trois autres banques en fonctionnement à notre connaissance, sont: The Mt. Vernon Savings Bank, à Washington appartenant à des machinistes; The Trade-Union Savings Bank, de Seattle, en Oregon; et une banque d'ouvriers finlandais, The Finnish Savings, de Superior, en Wisconsin. Enfin, tout récemment les syndicats d'employés de chemins de fer et des syndicats moins importants de San Bernardino, en

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900
Capital autorisé \$5,000,000.00
Capital payé et Réserve \$4,500,000.00

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Epargne sont contrôlés par un comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Président du Conseil d'Administration
L'HONORABLE SIR H. LAPORTE

Vice-Président et Directeur-Général
TANCREDE BIENVENU

Président du Bureau des Commissaires-Censeurs
L'HONORABLE N. PERODEAU
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec

350 Succursales et sous-agences dans les Provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince Edouard.

Succursale d'Edmundston
J.-A. BACON, Gérant

LA BANQUE NATIONALE

VAN BUREN, MAINE.

4 Pour Cent

Nous payons un intérêt composé de 4% à tous les six mois, dans le département d'épargnes.

Pour plus amples détails, Téléphonez No. 53, écrivez ou venez nous voir.

L.-V. THIBODEAU, Pres.
A.-A. CYR, Cashier.

UN PEU PARTOUT

Piébiscite

La population de la province d'Ontario s'est de nouveau prononcée jeudi dernier, en faveur de la prohibition des liqueurs alcooliques par une majorité de 40,141, laquelle est beaucoup moindre que la précédente qui dépassait les 200,000 voix.

Presque toutes les grandes villes et plusieurs petites villes ont voté pour la vente des liqueurs par le gouvernement. Les campagnes se sont prononcées pour la prohibition. Les femmes se sont particulièrement montrées prohibitionnistes — Elles détestent tant l'alcool et ses adeptes! Les bootleggers pendant toute la campagne ont fait preuve d'un zèle inlassable en faveur de la prohibition. L'on assure qu'ils ont dépensé des sommes fabuleuses pour que la loi reste dans les statuts de la province. Il n'y a pas

Californie, ont acheté une banque locale et l'ont réorganisée sur le modèle de la B.L.E.C. Bank de Cleveland. C'est la Brotherhood Trust and Savings Bank, au capital de 85,000 dollars, ressources montant à 770,000 dollars et 600,000 dollars de dépôts.

Parmi les banques analogues en formation, on peut citer celle de deux labor unions de cheminots qui doivent s'ouvrir simultanément à Cincinnati. Des tendances semblables sont signalées à Kansas City, Saint-Paul, Detroit, Dunsmuir (Californie), A Minneapolis quatre syndicats d'employés des industries de transport viennent, paraît-il, de demander une charte pour l'ouverture d'une banque au capital de 200,000 dollars.

Georges Nestler Tricoche, à suivre.

lieu de s'en surprendre car avec la disparition de la loi leur commerce serait diminué.

Prohibition?

Pour établir que la prohibition existe aux Etats-Unis, le directeur des forces gouvernementales chargées de faire respecter la loi Volstead annonce (dépeche du 20 octobre à la presse américaine) qu'après 39 mois de campagne, ses employés ont arrêté 177,000 hommes, en ont traduit 132,000 devant les tribunaux, ont obtenu un total de 7,000 ans de prison contre les violeurs de la loi, plus des amendes globales de \$18,000,000, ont saisi et détruit 400,000 alambics, 39,000,000 gallons d'alcool illicite, 11,077 automobiles et 445 navires de tout genre employés au transport de cet alcool, etc. Cela peut démontrer la vigilance du commissaire Haynes et de ses gens; mais cela prouve aussi que la prohibition est une gigantesque farce chez nos voisins américains, puisque la violation de la loi a pu prendre de telles proportions, d'un bout à l'autre des Etats-Unis. "Le Devoir".

Pendus

Quatre des sept bandits trouvés coupables du meurtre de Cléroux, dans le vol de la Banque d'Hocheville l'hiver dernier à Montréal, ont été pendus vendredi matin. Deux autres ont été condamnés au pénitencier à vie, et le troisième a été libéré parce que ses déclarations ont servi à découvrir tout le complot.

REMERCIEMENTS

La famille de M. Elphège Charrest remercie sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de leur petite fille.